

**Demande d'affectation / suppression / réparation  
de bacs pour la gestion courante des déchets  
des producteurs non-ménagers**À retourner par courriel à [dechets@rennesmetropole.fr](mailto:dechets@rennesmetropole.fr)

---

*Pour traiter votre demande, Rennes Métropole a besoin des informations suivantes. Merci de remplir soigneusement ce formulaire. Le délai de livraison est d'environ 15 jours après validation de votre demande.*

---

**Lieu concerné par la demande**

Nom de l'enseigne commerciale :

Raison sociale :

Activité :

Adresse :

Nom et prénom du référent déchets :

N° de portable :

SIRET :

Code APE :

CP &amp; commune :

Courriel :

**Gestionnaire / payeur (si différent du lieu concerné par la demande)**

Raison sociale :

Activité :

Adresse :

Nom et prénom du référent déchets :

N° de portable :

SIRET :

Code APE :

CP &amp; commune :

Courriel :

**Payeur autre (si différent du lieu concerné par la demande et/ou du gestionnaire)**

Raison sociale :

Activité :

Adresse :

Nom et prénom du référent déchets :

N° de portable :

SIRET :

Code APE :

CP &amp; commune :

Courriel :

**Merci de nous signaler tout changement de situation (adresse, nom, n° de SIRET du redevable...).****Détail de la demande**

Sélectionnez le bac <sup>1</sup>	Nombre	Bac à retirer (cocher)	Bac à livrer (cocher)	Bac à remplacer (indiquer ci-dessous le motif)		
				volé le (date)	incendié le (date)	cassé (cocher)

---

<sup>1</sup> OM = ordures ménagères, MM = multi-matériaux (emballages et flacons plastiques recyclables), VE = verre, CA = carton, DA = déchets alimentaires

## Remarques

**En cas de vol ou d'incendie**, recopier la phrase suivante, valant déclaration : « J'atteste sur l'honneur avoir perdu le(s) bac(s) mis à ma disposition par Rennes Métropole pour cause de vol (ou d'incendie) ».

Date :

Signature :

## Signature du demandeur

Le :

### Rappel :

- Ces bacs sont soumis au paiement de la redevance spéciale (ordures ménagères et verre uniquement).
- Ils doivent être présentés sur l'espace public uniquement les jours de collecte.  
⇒ Vous êtes civilement responsable des bacs mis à votre disposition.

## Litrage et dimensions des bacs



Volume (litres)	140 L	240 L	360 L	400 L	660 L	770 L
Hauteur (mm)	1065	1061	1090	1145	1165	1320
Largeur (mm)	490	580	620	820	1265	1265
Profondeur (mm)	560	730	860	835	775	775

Retrouvez sur [metropole.rennes.fr](https://metropole.rennes.fr) toutes les informations sur les collectes proposées par la collectivité :

- Emballages (multi-matériaux)
- Verre (bouteilles, pots et bocaux)
- Cartons
- Déchets alimentaires et compostage en établissement
- Papiers
- Cagettes

*Les informations contenues dans ce formulaire sont destinées à permettre le suivi administratif de la demande. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez du droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande à [dechets@rennesmetropole.fr](mailto:dechets@rennesmetropole.fr).*

Un doute, une question  
[metropole.rennes.fr](https://metropole.rennes.fr)  
0 223 622 622



**RENNES**  
**MÉTROPOLE**